

Vais-je rencontrer notre évêque, Mgr Nahmias ?

Oui. Notre évêque tient à être proche des pèlerins. Vous le verrez aux différentes célébrations, il viendra vous saluer souvent, et partagera un repas avec les personnes malades à l'Accueil St Frai.



Est-ce que je pourrai rapporter des souvenirs de Lourdes ?

Oui, bien sûr ! Des souvenirs plein le cœur et la tête... Le programme prévoit des temps de courses. Des hospitalier(e)s vous accompagneront.

Si vous vous posez d'autres questions, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'Hospitalité

au 09 60 38 45 62

ou 06 24 98 21 61

ou hospitalite.meaux@wanadoo.fr



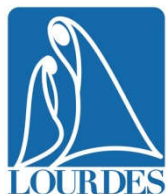
*A déposer dans des lieux susceptibles d'intéresser de nouveaux **PELERINS MALADES** ou à mobilité réduite (Hôpitaux, maisons de retraite, associations, domicile, églises...)*

Lourdes...

est-ce pour moi ?



Venez avec l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes du Diocèse de Meaux



Quand on souffre dans son corps, quand on est handicapé(e), quand on est dépendant, bien entendu on hésite à bouger, à voyager.

Quel que soit votre âge, votre maladie ou votre handicap, aller en pèlerinage à Lourdes c'est possible grâce à l'Hospitalité du diocèse de Meaux ! Tous les bénévoles, appelés « hospitaliers ou hospitalières », seront à votre service. Voici quelques réponses aux questions que vous vous posez sans doute ...

Qu'est-ce que je vais faire là-bas ?

Vous pourrez prier, en ce lieu béni, où la Vierge Marie est apparue 18 fois à Bernadette. Au pied de la grotte, aux piscines, lors des processions ou célébrations, vous puiserez force et courage. Vous recevrez des messages d'amour, de confiance et d'espérance. Vous vivrez pendant 5 jours des moments de partage fraternel, d'écoute mutuelle avec les pèlerins, les hospitaliers et les jeunes.

Que faut-il faire pour s'inscrire ?

Demandez un dossier d'inscription à partir du 1^{er} mars, auprès du secrétariat de l'Hospitalité ou d'un hospitalier de votre secteur. Nous pouvons vous aider à le remplir si besoin. Tous les documents, et surtout le dossier médical, sont à retourner au plus vite au secrétariat de l'Hospitalité, avant la date limite indiquée.

**Comment savoir si mon dossier est accepté ?
Comment je fais pour partir ?**

Nous essayons de prendre chaque personne inscrite, après l'examen de votre dossier par l'équipe médicale. Une dizaine de jours avant le départ, vous recevrez votre badge, l'horaire et le lieu de départ où vous vous rendrez par vos propres moyens (institution, famille, ami). Des hospitaliers vous accueilleront, géreront vos bagages et vos médicaments. Vous aurez diné car le voyage s'effectue de nuit.

Le voyage, c'est comment ?

Le voyage s'effectue de nuit, en car médicalisé. Un élévateur permet aux fauteuils roulants d'accéder à l'intérieur. Vous serez installé(e) en fauteuil très confortable et inclinable avec repose-pieds, ou en couchette si nécessité médicale. Dans l'autocar, des hospitaliers veilleront sur vous, y compris infirmière ou médecin : déplacement aux toilettes, changes, aide à la collation ...



Je ne marche pas, ce n'est donc pas pour moi !

Et bien si ! Votre fauteuil roulant peut vous accompagner (sauf les modèles électriques). Sur place, nous utilisons aussi des « voitures bleues » qui vous permettent de rester à l'abri du soleil ou de la pluie lors des déplacements aux Sanctuaires.



Où vais-je dormir ?

A proximité du Sanctuaire, dans un Accueil médicalisé appelé Saint Frai, conçu spécialement pour accueillir les pèlerins malades ou handicapés. Les chambres comportent toutes une salle de douche et WC séparés, et peuvent accueillir 2, 4 ou 6 personnes.



Où vais-je prendre mes repas ?

A l'Accueil St Frai, au même étage, dans une belle salle où des tables rassemblent 6 à 10 personnes pour les 3 repas quotidiens. Des hospitalier(e)s assurent le service des tables, d'autres peuvent aider les personnes dépendantes. Si vous avez un régime particulier, il sera pris en compte.

Qui va m'aider pour la toilette ? Qui va s'occuper de moi ?

Parmi les hospitaliers il y a des aides-soignantes ou des personnes formées aux soins, qui sauront respecter votre intimité. Tout ce que vous pourrez faire vous-même, vous le ferez. Les hospitaliers sont là pour vous suppléer dans vos gestes de la vie quotidienne, selon votre degré d'autonomie. Ils assurent le service 24h/24. La nuit, un groupe de garde veille sur vous, dont un(e) infirmier(e) diplômé(e) qui peut faire appel au médecin-responsable en cas de nécessité.

**J'ai des piqûres, un pansement, de l'oxygène ...
Qui me soignera ?**

Une équipe de professionnels de santé - médecins, infirmières, kinésithérapeutes – prennent en charge tous les soins médicaux que nécessite votre santé.

Puis-je loger avec une autre personne malade que je connais ?

Oui dans la mesure où les inscriptions nous parviennent suffisamment tôt, et où les pathologies le permettent. Quand il y a un lien de parenté, c'est évident.

Est-ce que je pourrai me reposer si je suis fatigué(e) ?

Le programme est celui du pèlerinage du diocèse. Vous serez pèlerin avec les autres pèlerins. Toutefois l'Hospitalité vous laisse le choix de vivre à votre rythme, de vous reposer à l'Accueil St Frai.